

AVIS DE LA BOURSE

Admission d'emprunts au Marché Obligataire de la Cote de la Bourse

Les emprunts ATL 2009-3, CIL 2009-3, BH 2009 et CHO Company 2009 ont été admis à la cote de la Bourse le 28/01/2010 et la date d'introduction sur le NSC sera fixée ultérieurement. Les principales caractéristiques des emprunts précités sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Interm. chargé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1 ^{ère} Échéance	Dernière Échéance	Notation émission / Garantie
ATL 2009/3	Arab Tunisian Lease	AFC	5,125% & TMM+0,625%	5	100	AP	30,0	30/12/2009	30/12/2010	30/12/2014	BBB stable, le 02/12/09
CIL 2009/3	Compagnie Internationale de Leasing	CGI	5,25% & TMM+0,75%	5	100	AP	20,0	29/01/2010	29/01/2011	29/01/2015	BBB stable, le 04/11/09
BH 2009	Banque de l'Habitat	SIFIB BH	5,30% & TMM+0,8%	15 dont 2 franchise	100	AP	100,0	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2024	
CHO Company 2009	Société de Conditionnement des Huiles d'Olives – CHO Company	FPG	TMM+1,0%	10 dont 2 franchise	100	AP	3,0	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2019	BIAT

Rappel du mode de cotation:

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur, les valeurs admises au marché obligataire sont cotées en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclue.